



## **RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES (RAM) Association d'Aide Familiale et Sociale (AAFS)**

Adresse : 1 rue Ferdinand-Corrèges - Château de Sainstantan - BAYONNE  
N° de téléphone : 05 59 50 15 67  
Permanence téléphonique : lundi : 13H30 – 16H00 et mercredi : 13h30 – 17h00  
Mail : ram.bayonne@aafs.fr  
Site internet : www.aafs.fr

### **Présentation de la structure**

Le RAM est un service gratuit d'information, d'aide aux familles à la recherche d'un mode d'accueil pour leur enfant et d'aide aux assistants maternels (AM) agréés employés par des particuliers, pour les accompagner et les soutenir dans l'exercice de leur profession.

#### **Fonctions principales :**

Après des parents : recenser l'offre et la demande d'accueil. Organiser l'information des parents sur tous les modes d'accueil existants, sur le métier d'AM. Accompagner et soutenir les parents autour de l'accueil de l'enfant et dans leur fonction d'employeur. Proposer un rôle de tiers en prévention de litiges ou en cas de difficultés. Travailler en partenariat avec la PMI et les différentes structures d'accueil.

Après des AM : recenser l'offre et la demande d'accueil. Organiser l'information des AM en matière d'agrément, formation, convention, statut, mensualisation, droits et obligations, contrat de travail et d'accueil. Les accompagner et les soutenir dans l'exercice de leur profession. Favoriser la rencontre et les échanges entre AM, enfants, parents. Susciter et promouvoir leur formation. Travailler en partenariat avec la PMI et les différentes structures d'accueil. Proposer un rôle de tiers en prévention de litiges ou en cas de difficultés.

### **Tarifs**

Chaque assistant maternel applique un tarif horaire compris entre 2,11 € et 4,67 € auquel s'ajoute l'indemnité d'entretien et repas. Une aide de la CAF peut être perçue en fonction des revenus N-1 de la famille.



## **CRECHE FAMILIALE**

### **Association d'Aide Familiale et Sociale (AAFS)**

Adresse : 1 rue Ferdinand-Corrèges - Château de Sainstantan - BAYONNE

N° de téléphone : 05 59 59 72 72

Permanence téléphonique : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30

Mail : [contact@aafs.fr](mailto:contact@aafs.fr)

Site internet : [www.aafs.fr](http://www.aafs.fr)

Nombre de places	100
Jours d'ouverture	Tous les jours
Horaires	Selon les besoins des familles
Âge des enfants	Moins de 4 ans

#### **Présentation de la structure**

La Crèche Familiale et son équipe pluridisciplinaire proposent un accueil individualisé au domicile de l'assistant maternel et collectif, dans les locaux de la Crèche Familiale. La puéricultrice effectue un suivi de l'enfant chez l'assistant maternel et lors des ateliers d'éveil. L'éducatrice de jeunes enfants et la psychomotricienne organisent des ateliers d'éveil et de socialisation. Le pédiatre effectue un suivi médical. Les assistants maternels bénéficient d'un soutien à la professionnalisation ainsi que de temps de formation continue. La responsabilité est limitée et les démarches sont simplifiées pour les parents car l'assistant maternel est salarié de l'association. Durant les périodes d'absence de l'assistant maternel, la Crèche Familiale organise l'accueil de l'enfant chez un personnel remplaçant.

#### **Tarifs**

Le tarif horaire est calculé selon les revenus N-2 de la famille. A titre indicatif (grille tarifaire 2016) le tarif minimum est de 0,37 € et le tarif maximum de 3,47 €. Cette participation comprend le salaire, les indemnités de repas, entretien, congés... Un forfait correspondant aux besoins d'accueil est calculé avec la puéricultrice.



## CRÈCHE MUNICIPALE SAINT-ESPRIT

Adresse : 5 rue Aristide-Briand – BAYONNE

N° de téléphone : 05 59 55 29 10

Mail : creche.saint-esprit@bayonne.fr

Site internet : www.bayonne.fr

Nombre de places	33
Jours d'ouverture	du lundi au vendredi
Horaires	7h30-18h30
Âge des enfants	10 semaines à 6 ans

### Présentation de la structure

Le crèche Saint-Esprit gérée par la Ville de Bayonne est agréée pour 33 places. Elle assure pendant la journée un accueil collectif, régulier, occasionnel et d'urgence d'enfants de moins de 6 ans. Les professionnels veillent à :

- accueillir avec respect et bienveillance l'enfant et sa famille en accompagnant de manière sécurisante l'intégration de l'enfant (adaptation),
- respecter le rythme de chacun,
- favoriser l'autonomie de l'enfant et sa socialisation,
- accompagner les enfants vers l'école (projet passerelle).

La crèche met en place un dispositif « passerelle » pour les enfants fréquentant la toute petite section de l'école maternelle Jules Ferry. Les enfants peuvent être accueillis à la crèche dès 11h30, après leur matinée d'école, prendre leur repas avec le groupe des grands et y passer l'après-midi.

### Tarifs

Les parents sont tenus au paiement d'une participation mensuelle, par référence au barème national et aux modalités de calcul élaborées par la CNAF, dans le cadre du fonctionnement en PSU de l'établissement.

Son montant varie en fonction des ressources et de la composition de la famille et correspond à un taux d'effort modulable en fonction du nombre d'enfants de la famille, dans les limites annuelles d'un plancher et d'un plafond.

BARÈME NATIONAL DES PARTICIPATIONS FAMILIALES					
Nombre d'enfants	1	2	3	4/5/6/7	À partir de 8
Taux horaire base CAF	0,06%	0,05%	0,04%	0,03%	0,02%

Si dans la famille, un des enfants est en situation de handicap, il convient de considérer cette charge supplémentaire en appliquant le taux d'effort immédiatement en dessous de celui auquel la famille peut prétendre.



## CRÈCHE MUNICIPALE PYRÈNE

Adresse : 4 avenue du Béarn - BAYONNE

N° de téléphone : 05 59 55 02 00

Mail : [creche.pyrene@bayonne.fr](mailto:creche.pyrene@bayonne.fr)

Site internet : [www.bayonne.fr](http://www.bayonne.fr)

Nombre de places	32
Jours d'ouverture	du lundi au vendredi
Horaires	7h30-18h30
Age des enfants	10 semaines à 6 ans

### Présentation de la structure

#### L'ambiance Montessori au service des tout-petits

À la crèche Pyrène, les professionnelles proposent un espace sécurisant et bienveillant dans lequel l'enfant peut évoluer librement et à son rythme.

Le jeu est essentiel pour un enfant, c'est comme cela qu'il expérimente, apprend et découvre son environnement. Le matériel est mis à disposition de l'enfant, lui offrant ainsi la liberté de pouvoir choisir ses jeux ou expériences en fonction de ses besoins, de prendre le temps d'observer, de comprendre. L'accompagnement bienveillant de l'équipe participe à l'épanouissement et à l'autonomie de l'enfant.

Cette liberté n'est possible qu'avec un cadre qui fixe des règles claires et simples pour l'enfant. C'est à cette condition que celui-ci les respectera et pourra profiter de l'ambiance proposée.

La pédagogie Montessori prend en considération l'enfant et sa famille dans sa globalité et transmet les valeurs essentielles du respect, de l'écoute, de l'envie, du plaisir d'apprendre et de la confiance en soi. La crèche Pyrène s'est profondément imprégnée de ces principes.

### Tarifs

Les parents sont tenus au paiement d'une participation mensuelle, par référence au barème national et aux modalités de calcul élaborées par la CNAF, dans le cadre du fonctionnement en PSU de l'établissement.

Son montant varie en fonction des ressources et de la composition de la famille et correspond à un taux d'effort modulable en fonction du nombre d'enfants de la famille, dans les limites annuelles d'un plancher et d'un plafond.

BARÈME NATIONAL DES PARTICIPATIONS FAMILIALES					
Nombre d'enfants	1	2	3	4/5/6/7	À partir de 8
Taux horaire base CAF	0,06%	0,05%	0,04%	0,03%	0,02%

Si dans la famille, un des enfants est en situation de handicap, il convient de considérer cette charge supplémentaire en appliquant le taux d'effort immédiatement en dessous de celui auquel la famille peut prétendre.



## CRÈCHE MUNICIPALE DU QUAI CHAHO

Adresse : 2 quai Chaho - BAYONNE

N° de téléphone : 05 59 25 76 66

Mail : creche.chaho@bayonne.fr

Site internet : www.bayonne.fr

Nombre de places	39
Jours d'ouverture	du lundi au vendredi
Horaires	7h30-18h30
Âge des enfants	10 semaines à 6 ans

### Présentation de la structure

Par l'écoute de chacun et l'observation, la crèche du quai Chaho assure le respect et le bien-être de l'enfant, de sa famille et des professionnels. Ces valeurs l'amènent à prendre en compte les points de vue de chacun, à avoir une position d'empathie, à avoir en tête que le temps de l'enfant est un temps lent et à ébaucher une relation de confiance. La convivialité et la solidarité sont des valeurs ressenties comme nécessaires dans cette équipe pluridisciplinaire.

La prise en charge de l'enfant dans le respect de son individualité est au centre des questionnements de l'équipe. L'enfant est pris en compte en tant qu'individu au sein de la collectivité et accompagné dans l'expression de ses besoins, ses émotions et ses envies. Il est soutenu dans son développement vers l'autonomie en pouvant explorer, expérimenter ses capacités et en valorisant ses compétences.

Cette dynamique permet de tendre vers un objectif commun : la bienveillance, savoir être attentif au bien-être, à l'écoute de l'autre.

La pédagogie d'accueil de la crèche Chaho est orientée autour de trois outils principaux : la communication gestuelle associée à la parole, la verbalisation positive et le portage.

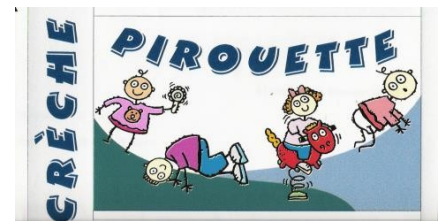
### Tarifs

Les parents sont tenus au paiement d'une participation mensuelle, par référence au barème national et aux modalités de calcul élaborées par la CNAF, dans le cadre du fonctionnement en PSU de l'établissement.

Son montant varie en fonction des ressources et de la composition de la famille et correspond à un taux d'effort modulable en fonction du nombre d'enfants de la famille, dans les limites annuelles d'un plancher et d'un plafond.

BARÈME NATIONAL DES PARTICIPATIONS FAMILIALES					
Nombre d'enfants	1	2	3	4/5/6/7	À partir de 8
Taux horaire base CAF	0,06%	0,05%	0,04%	0,03%	0,02%

Si dans la famille, un des enfants est en situation de handicap, il convient de considérer cette charge supplémentaire en appliquant le taux d'effort immédiatement en dessous de celui auquel la famille peut prétendre.



## CRÈCHE PIROUETTE

Adresse : 10 place de l'Erebi - Bayonne  
N° de téléphone : 05 59 31 06 08  
Permanence téléphonique : 9h00 - 16h00  
Mail : creche.pirouette@sfr.fr

Nombre de places	34 places
Jours d'ouverture	du lundi ou vendredi
Horaires	7h30-18h30
Âge des enfants	10 semaines à 6 ans

### Présentation de la structure

La crèche Pirouette, gérée par la CAF, située dans le quartier du Polo, accueille les familles de toutes origines sociales, afin de favoriser la mixité sociale.

Au-delà du mode de garde, la vie en collectivité favorise l'éveil et la socialisation de l'enfant, mais c'est également un lieu de prévention précoce grâce à la qualité d'observation de l'équipe pluridisciplinaire. Les parents y occupent une place importante et sont invités à participer à différentes rencontres (café parents, ateliers parents/enfants, fêtes, sorties, soirées à thèmes...). La structure permet également l'accompagnement d'enfants en situation de vulnérabilité et peut travailler en partenariat avec des établissements de soins.

### Tarifs

Les parents sont tenus au paiement d'une participation mensuelle, par référence au barème national et aux modalités de calcul élaborées par la CNAF, dans le cadre du fonctionnement en PSU de l'établissement. Son montant varie en fonction des ressources et de la composition de la famille et correspond à un taux d'effort modulable en fonction du nombre d'enfants de la famille, dans les limites annuelles d'un plancher et d'un plafond.

BARÈME NATIONAL DES PARTICIPATIONS FAMILIALES					
Nombre d'enfants	1	2	3	4/5/6/7	À partir de 8
Taux horaire base CAF	0,06%	0,05%	0,04%	0,03%	0,02%

Si dans la famille, un des enfants est en situation de handicap, il convient de considérer cette charge supplémentaire en appliquant le taux d'effort immédiatement en dessous de celui auquel la famille peut prétendre.



## CRÈCHE L'ARCHE DE NOÉ

Adresse : 4 avenue Vital Biraben - BAYONNE

N° de téléphone : 05 59 31 15 91

Mail : larchedenoe1@orange.fr

Nombre de places	26
Jours d'ouverture	du lundi au vendredi
Horaires	8h00 – 18h30
Âge des enfants	10 semaines à 6 ans

### Présentation de la structure

Les enfants en situation de handicap ou de vulnérabilité sont prioritaires (1/3 des places leur est consacré). Au sein de notre crèche, le handicap n'est pas un obstacle, mais un tremplin pour créer une dynamique positive et constructive dans l'accompagnement de tous les enfants. La crèche s'organise pour que l'accueil s'ajuste au mieux à chaque enfant et aux besoins de ses parents. Et c'est ainsi que chacun, tout simplement, quels que soient son rythme, son âge, ses besoins, ses difficultés, grandit au contact des autres...

Du fait de la mitoyenneté avec l'école maternelle Largenté et en fonction de la demande des familles, nous pouvons soutenir des projets individuels de scolarisation progressive, nous travaillons également ce partenariat avec d'autres écoles. Cette démarche de partenariat a pour objectif de faciliter la scolarisation des enfants en situation de handicap et de vulnérabilité.

### Tarifs

Les parents sont tenus au paiement d'une participation mensuelle, par référence au barème national et aux modalités de calcul élaborées par la CNAF, dans le cadre du fonctionnement en PSU de l'établissement. Son montant varie en fonction des ressources et de la composition de la famille et correspond à un taux d'effort modulable en fonction du nombre d'enfants de la famille, dans les limites annuelles d'un plancher et d'un plafond.

BARÈME NATIONAL DES PARTICIPATIONS FAMILIALES					
Nombre d'enfants	1	2	3	4/5/6/7	À partir de 8
Taux horaire base CAF	0,06%	0,05%	0,04%	0,03%	0,02%

Si dans la famille, un des enfants est en situation de handicap, il convient de considérer cette charge supplémentaire en appliquant le taux d'effort immédiatement en dessous de celui auquel la famille peut prétendre.



## CRÈCHE PARENTALE BAMBINO

Adresse : 11 rue du Colonel Brancion - BAYONNE

N° de téléphone : 09 87 00 17 10

Permanence téléphonique : lundi matin dès 9h00

Mail : bambinou@9business.fr

Nombre de places	16
Jours d'ouverture	du lundi au vendredi
Horaires	7h30-18h30
Âge des enfants	10 semaines à 6 ans

### Présentation de la structure

La crèche parentale Bambinou est une association créée en 1987 à l'initiative de parents.

Depuis 2009, une équipe pluridisciplinaire a remplacé les parents qui gardent néanmoins une place importante dans la structure. En effet le parent participe à la vie associative par des permanences ponctuelles d'ouverture (7h30-9h00) et de fermeture (17h00-18h30), par une présence active lors de week-ends bricolage et jardinage, en faisant partie du Bureau de l'association...

Bambinou, c'est avant tout une structure à taille humaine, un accueil convivial en section unique et le respect du rythme de l'enfant.

### Tarifs

Les parents sont tenus au paiement d'une participation mensuelle, par référence au barème national et aux modalités de calcul élaborées par la CNAF, dans le cadre du fonctionnement en PSU de l'établissement.

Son montant varie en fonction des ressources et de la composition de la famille et correspond à un taux d'effort modulable en fonction du nombre d'enfants de la famille, dans les limites annuelles d'un plancher et d'un plafond.

BARÈME NATIONAL DES PARTICIPATIONS FAMILIALES					
Nombre d'enfants	1	2	3	4/5/6/7	À partir de 8
Taux horaire base CAF	0,06%	0,05%	0,04%	0,03%	0,02%

Si dans la famille, un des enfants est en situation de handicap, il convient de considérer cette charge supplémentaire en appliquant le taux d'effort immédiatement en dessous de celui auquel la famille peut prétendre.





BAIONA

## CRÈCHE LUMA BAIONA

Adresse : 1 place Manuel Castiella - BAYONNE  
N° de téléphone : 05 59 59 11 10  
Permanence téléphonique : 06 78 72 73 29  
Mail : luma-baiona@orange.fr

Nombre de places	16
Jours d'ouverture	lun, mar, jeu, ven
Horaires	8h30-17h30
Âge des enfants	10 semaines à 6 ans

### Présentation de la structure

Trois grandes particularités : *Hiru ezaugarri nagusi :*

#### **Rythme scolaire/ Bizi eskolarra**

L'établissement est ouvert de 8h30 à 17h30, sauf le mercredi et une partie des vacances scolaires. *Estruktura, goizeko 8 ak eterdietatik, arratsaldeko 5ak eterdiak arte idekia da, asteazkenetan eta zati bat eskolako bakantzetan salbu.*

#### **Inter-génération/ Belaunaldien arteko lotura**

La crèche propose divers ateliers réalisés avec des personnes âgées, un lien affectif est alors créé entre deux générations. *Adineko pertsonekin hainbat tailer burutzen ditugu, bi belaunaldien artean harreman afeafektibo bat sortzeko gisan.*

#### **Bascophone/ Euskaraz**

La création d'une structure en langue basque à Bayonne s'inscrit dans le contexte d'une population majoritairement non bascophone, mais désirant que l'enfant parle le basque avant l'entrée à l'école bilingue ou immersive. *Egitura euskaldun baten sortzeak Baionan, populazio nagusiki erdaldun baten nahiari erantzuten du, gehiengoak bere haurrak euskaraz hitz egitea nahi baitu.*

### Tarifs

Les parents sont tenus au paiement d'une participation mensuelle, par référence au barème national et aux modalités de calcul élaborées par la CNAF, dans le cadre du fonctionnement en PSU de l'établissement. Son montant varie en fonction des ressources et de la composition de la famille et correspond à un taux d'effort modulable en fonction du nombre d'enfants de la famille, dans les limites annuelles d'un plancher et d'un plafond.

BARÈME NATIONAL DES PARTICIPATIONS FAMILIALES					
Nombre d'enfants	1	2	3	4/5/6/7	À partir de 8
Taux horaire base CAF	0,06%	0,05%	0,04%	0,03%	0,02%

Si dans la famille, un des enfants est en situation de handicap, il convient de considérer cette charge supplémentaire en appliquant le taux d'effort immédiatement en dessous de celui auquel la famille peut prétendre.



## CRÈCHE D'ENTREPRISE LES PETITS ZAVIRONS

Adresse : 42 Chemin de Lestanquet - BAYONNE

N° de téléphone : 05 59 29 12 68

Mail : bayonne@creche-la-maison-bleue.fr

Site internet : www.lamaisonbleue.fr

Nombre de places	60
Jours d'ouverture	du lundi au vendredi
Horaires	6h30-22h00
Âge des enfants	10 semaines à 6 ans

### Présentation de la structure

#### Un établissement moderne en plein cœur de Bayonne

C'est dans un véritable écrin de verdure que se situe la crèche du Centre Hospitalier de la Côte Basque, tout en étant accessible rapidement, puisqu'elle est à un carrefour central des axes de circulation de Bayonne.

#### L'accueil des enfants

La crèche du Centre Hospitalier de la Côte Basque accueille jusqu'à 60 enfants d'âges différents. Ils sont répartis en plusieurs groupes (bébés de moins de un an, moyens et grands) où chacun peut évoluer à son rythme et selon ses besoins, en sécurité physique et affective.

L'aménagement est conçu en 3 espaces ouverts pouvant accueillir chacun 20 enfants répartis en 3 groupes d'âges différents au sein de chaque espace, ce qui permet aux enfants de ne pas appréhender leur passage d'un groupe à l'autre et aux professionnels de pouvoir suivre l'évolution des enfants dont ils ont déjà acquis une parfaite connaissance du rythme propre à chacun.

La particularité de cette crèche est de disposer des avantages sécurisants d'une grande structure, tout en conservant la souplesse et la proximité d'une gestion à taille humaine.

### Tarifs

Les partenaires réservataires sont : Le Centre Hospitalier Côte Basque, le groupe CAPIO, la clinique DELAY, Santé Service Bayonne, le Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques et le SRIAS (section régionale interministérielle d'action sociale).

Les parents sont tenus au paiement d'une participation mensuelle, par référence au barème national et aux modalités de calcul élaborées par la CNAF, dans le cadre du fonctionnement en PSU de l'établissement.

Son montant varie en fonction des ressources et de la composition de la famille et correspond à un taux d'effort modulable en fonction du nombre d'enfants de la famille, dans les limites annuelles d'un plancher et d'un plafond.

BARÈME NATIONAL DES PARTICIPATIONS FAMILIALES					
Nombre d'enfants	1	2	3	4/5/6/7	À partir de 8
Taux horaire base CAF	0,06%	0,05%	0,04%	0,03%	0,02%

Si dans la famille, un des enfants est en situation de handicap, il convient de considérer cette charge supplémentaire en appliquant le taux d'effort immédiatement en dessous de celui auquel la famille peut prétendre.



## MICRO-CRÈCHE AFTER SCHOOL

Adresse : 20 bis avenue du Général Ducasse - BAYONNE

N° de téléphone : 05 59 74 70 93

Permanence téléphonique : mardi, jeudi, vendredi 9h00-12h00

Mail : [afterschoolbayonne@yahoo.fr](mailto:afterschoolbayonne@yahoo.fr)

Site internet : [www.after-school-64.fr](http://www.after-school-64.fr)

Nombre de places	10 places
Jours d'ouverture	du lundi au dimanche
Horaires	L au S : 7h00-21h30 D : 7h00-17h00 <i>Ouvert les jours fériés sur réservation.</i>
Âge des enfants	10 semaines à 6 ans

### Présentation de la structure

La micro-crèche est une structure privée. Elle a été créée en juillet 2010. Ses locaux, qui étaient auparavant ceux d'une habitation privée, ont été entièrement réhabilités. Elle dispose d'un jardin et d'un local de 100 m<sup>2</sup>. Actuellement, c'est le seul établissement du département à être ouvert 7 jours sur 7.

Différents modes d'accueil sont proposés pour les familles dont les besoins de garde sont uniquement en accueil atypique :

- en accueil régulier : la micro-crèche accueille des familles dont le travail impose un planning mensuel,
- en accueil occasionnel (dit halte-garderie) : les réservations de place se font au mois.

### Tarifs

Les tarifs sont déterminés en fonction des revenus des familles. Celles-ci peuvent bénéficier de la PAJE-CMG, sous réserve d'en faire la demande auprès de la CAF. Cette prestation est conditionnée à une durée minimale de présence de l'enfant supérieure à 16h par mois ; après déduction de l'aide, un minimum de 15 % reste à charge de la famille.

En complément de l'aide de la CAF, la famille peut prétendre à un crédit d'impôt de 50 %, dans la limite de 2 300 € de dépense par an et par enfant.



## MICRO-CRÈCHE COPAINS ET COPINES

Adresse : 9 rue Raoul-Perpère – Le Forum – BAYONNE

N° de téléphone : 05 59 44 11 45

Permanence téléphonique : jeudi

Mail : copainsetcopines@gmail.com

Site internet : [www.copainsetcopines64.blogspot.com](http://www.copainsetcopines64.blogspot.com)

Page Facebook : CopainsetCopines Micro Crèche

Nombre de places	10
Jours d'ouverture	du lundi au vendredi
Horaires	8h30-18h30
Âge des enfants	10 semaines à 6 ans

### Présentation de la structure

La micro-crèche Copains et Copines est un établissement privé accueillant simultanément 10 enfants en accueil régulier ou occasionnel selon les disponibilités.

Les enfants sont pris en charge par une équipe pluridisciplinaire comprenant :

- une directrice, éducatrice de jeunes enfants,
- une éducatrice de jeunes enfants,
- une auxiliaire de puériculture,
- une encadrante petite enfance, titulaire du CAP petite enfance.

Les enfants sont accueillis selon les besoins de jours et d'horaires des familles à raison de 2 heures à 5 journées complètes par semaine.

L'équipe pratique la communication gestuelle associée à la parole pour permettre à l'enfant d'exprimer ses besoins et envies avant même de parler.

### Tarifs

Les tarifs sont déterminés en fonction des revenus des familles. Celles-ci peuvent bénéficier de la PAJE-CMG, sous réserve d'en faire la demande auprès de la CAF. Cette prestation est conditionnée à une durée minimale de présence de l'enfant supérieure à 16h par mois ; après déduction de l'aide, un minimum de 15 % reste à charge de la famille.

En complément de l'aide de la CAF, la famille peut prétendre à un crédit d'impôt de 50 %, dans la limite de 2 300 € de dépense par an et par enfant.



## MICRO-CRÈCHE L'ODYSSÉE DES ENFANTS

Adresse : 28 Chemin de Cazenave - BAYONNE

N° de téléphone : 05 40 07 31 20

Permanence téléphonique : mardi et jeudi de 14h00 à 16h00

Mail : [lodyseedesenfants64@gmail.com](mailto:lodyseedesenfants64@gmail.com)

Site internet : [www.lodyseedesenfants64.webnode.fr](http://www.lodyseedesenfants64.webnode.fr)

Nombre de places	10
Jours d'ouverture	du lundi au vendredi
Horaires	7h30-18h30
Âge des enfants	10 semaines à 6 ans

### Présentation de la structure

De par son vaste espace de 180m<sup>2</sup> cette micro-crèche privilégie l'individualité de l'enfant et son bien-être, tout en respectant sa sécurité physique et affective.

Elle accompagne la séparation lors des temps d'accueil parents/enfants et lors de l'entrée en crèche par un temps d'adaptation qui s'organise sur une semaine. Elle répond aux besoins et aux rythmes de chaque enfant.

La micro-crèche propose des activités et des jeux en lien avec le développement de l'enfant : peinture, pâte à modeler, collage, découpage, dessin, motricité fine, psychomotricité... tout en respectant le désir de l'enfant et en le valorisant. La priorité est le plaisir que l'enfant prend durant l'activité et l'importance de la trace qu'il laisse.

Elle maintient le lien parents/enfants lors des temps d'accueil et accompagne les familles grâce au lien de confiance établi par l'écoute et le dialogue.

### Tarifs

Les tarifs sont déterminés en fonction des revenus des familles. Celles-ci peuvent bénéficier de la PAJE-CMG, sous réserve d'en faire la demande auprès de la CAF. Cette prestation est conditionnée à une durée minimale de présence de l'enfant supérieure à 16h par mois ; après déduction de l'aide, un minimum de 15 % reste à charge de la famille.

En complément de l'aide de la CAF, la famille peut prétendre à un crédit d'impôt de 50 %, dans la limite de 2 300 € de dépense par an et par enfant.